

Une start-up de Menthon révolutionne la location de bateaux sur le lac

Grâce au site internet Place de la Loc, spécialisé dans la location d'objets entre particuliers, le nautisme sur le lac d'Annecy pourrait bien se démocratiser. Une bonne nouvelle pour les bourses les plus modestes.

Depuis 2014, le site internet Place de la Loc - créé par l'Annécien Benjamin de Fontgalland et installé à Menthon-Saint-Bernard - propose aux particuliers de se louer toutes sortes d'objets : des appareils à radelette, des perceuses, des fers à repasser ou même des camping-cars. Et contrairement à d'autres plateformes aux objectifs similaires, Place de la Loc assure lui-même (via un partenariat avec la Maif) tous ces échanges. Pratique et tranquilisant quand on confie à quelqu'un que l'on ne connaît pas ses biens les plus précieux.

Cette saison, Place de la Loc continue d'innover et propose désormais de la location de... bateaux ! « C'est un projet que l'on avait en tête depuis longtemps mais qui a mis du temps à aboutir car connaître nos assureurs de protéger des bateaux n'a pas été simple », raconte Benjamin de Fontgalland. Ce qui est compréhensible vu le prix moyen d'un voilier.

À l'heure actuelle, et parce que cette option vient seulement de

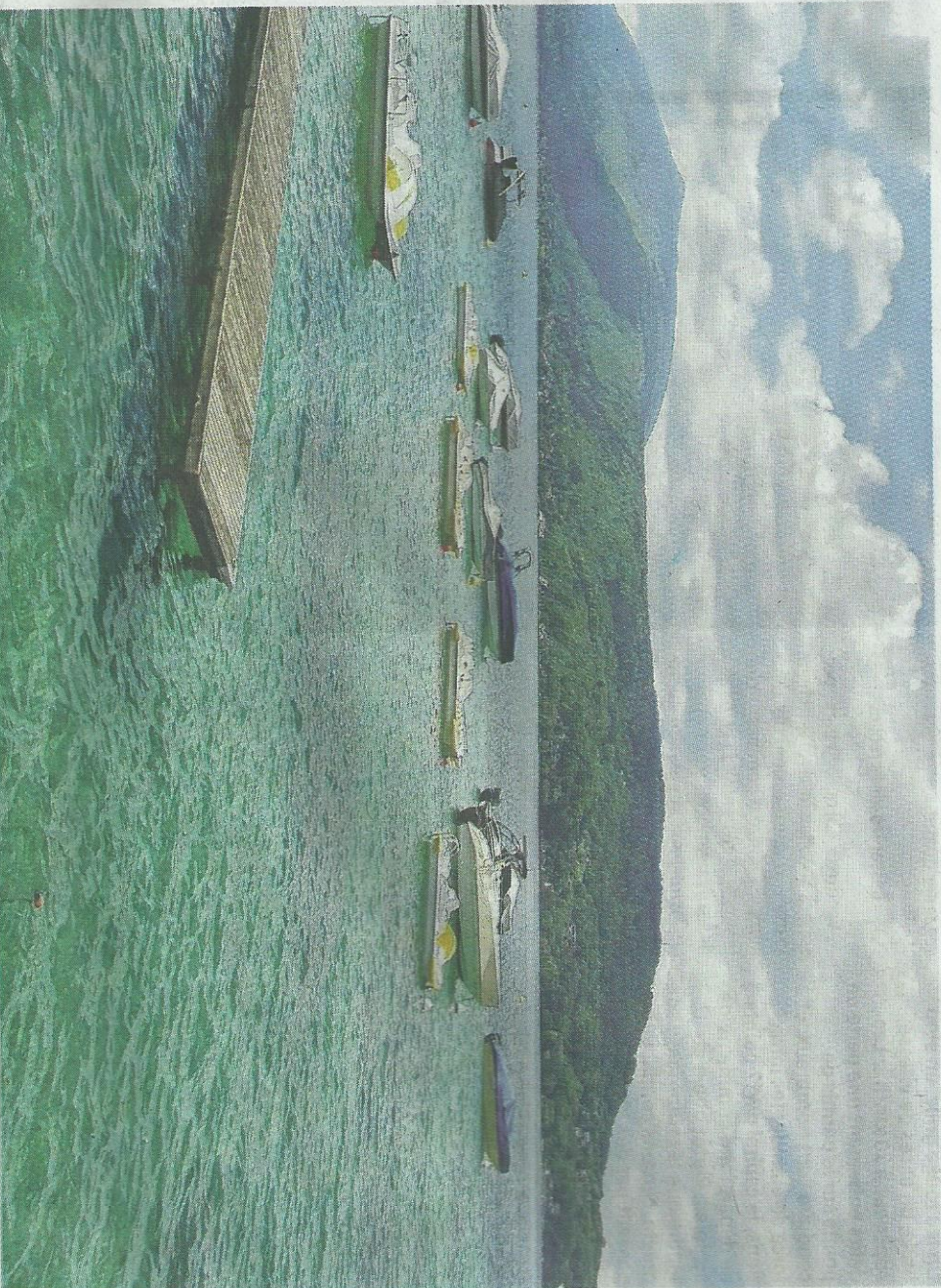
voir le jour, une demi-douzaine d'offres (dont une sur le lac d'Annecy) sont disponibles sur le site, à des tarifs extrêmement avantageux (environ 600 euros pour la journée, assurance comprise). Mais selon le responsable de l'entreprise, ça n'est qu'une question de temps avant que les propriétaires de bateaux ne s'inscrivent massivement : « Les gens qui ont un bateau ne s'en servent en moyenne que deux semaines dans l'année. Et vu ce que ça coûte en entretien et en amarrage, ça leur revient très cher. En le louant, ils rentrent dans leurs frais. » Et de donner l'exemple du canal du Vassé, où les barques ne sont qu'exceptionnellement de sortie sur le lac.

« Pas concurrent des loueurs traditionnels »

Ne s'estimant pas « concurrent » des loueurs traditionnels mais plutôt « complémentaire » (« si on arrive à démocratiser la pratique, tout le monde y gagnera »), l'entrepreneur précise également que les éventuels intéressés devront faire attention aux recommandations des propriétaires quant aux capacités et permis à détenir. « Parce que tout le monde ne peut pas piloter n'importe quel type d'embarcation ! »

JEAN-BAPTISTE SERRON

www.placedelaloc.com



Louer une embarcation sur le lac d'Annecy à moindre coût est désormais possible grâce au site Place de la Loc. Photo d'illustration.